

**DEMANDE DE CARTE D'IDENTITE ET/OU DE PASSEPORT
POUR UNE PERSONNE MINEURE**

1/En cas de renouvellement de titre sécurisé (valide ou périmé depuis - de 2 ans)

DOCUMENTS A FOURNIR CAS GENERAL	OBSERVATIONS
2 photos d'identité	Ces photos (format 35x45 mm) doivent être en couleur, identiques, récentes, tête nue, front et oreilles dégagés, de face, sans reflets dans les lunettes ou sans lunettes, sur fond uni, de couleur clair (bleu clair, gris clair) Le fond blanc est interdit.
Ancienne carte d'identité sécurisée et/ou passeport sécurisé du demandeur Pièce d'identité du parent	Original + copie
Un justificatif de l'exercice de l'autorité parentale, selon le cas Original + Copie	Les parents sont séparés ou divorcés : copie de la décision de justice qui désigne le (ou les) parent (s) qui exerce (nt) l'autorité parentale ou, l'ordonnance de séparation mentionnant les conditions d'exercice de l'autorité parentale Une autre personne que la mère ou le père exerce l'autorité parentale : une copie de la décision de justice prononçant la déchéance ou autorisant la délégation de l'autorité parentale. Le (la) mineur (e) est sous tutelle : une copie de la décision du conseil de famille ou, une copie de la décision de justice qui désigne le tuteur
Justificatif de domicile de - 3 mois de la personne exerçant l'autorité parentale (facture de gaz, d'électricité, de téléphone fixe, avis d'imposition, etc ...)	Original + copie
Timbre fiscal (bureau de tabac ou trésorerie)	Passeport : Mineur de - 15 ans : 17 € Mineur de 15 à 18 ans : 42 €

2/En cas de première demande ou renouvellement d'un titre non sécurisé ou sécurisé périmé depuis + de 2 ans

DOCUMENTS A FOURNIR EN COMPLEMENT 1/+2/	OBSERVATIONS
Justificatif d'état civil	copie intégrale de l'acte de naissance Original récent
Justificatif de nationalité française si : Vous êtes né(e) en France ou à l'Etranger de parents nés à l'Etranger	Certificat de nationalité française Décret de naturalisation Manifestation de volonté Original + copie

3/En cas de perte ou de vol du précédent titre

DOCUMENTS A FOURNIR EN COMPLEMENT 1/+2/+3/	OBSERVATIONS
Justificatif d'état civil	copie intégrale de l'acte de naissance Original récent
Déclaration de perte (en mairie) ou de vol (au commissariat) Fournir un titre d'identité avec photo (permis de chasse, carte de combattant, carte d'identité militaire, etc ...)	Original + copie
Timbre fiscal	25 € (bureau de tabac ou trésorerie)

Carte d'identité: La présence de l'enfant est nécessaire au dépôt du dossier (quel que soit son âge), -
Passeport: La présence de l'enfant est nécessaire au dépôt du dossier (quel que soit son âge), et au retrait du passeport si l'enfant est âgé de 6 ans et plus.

ATTENTION : vous devez impérativement connaître les prénoms, lieux et dates de naissances de vos deux parents sinon le dossier sera considéré comme incomplet donc non instruit.